



MAUCHAMPS

République Française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 9 octobre à vingt et une heure, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thomas GONSARD, Maire.

Etaient présents : Mesdames Christelle GRIMA, Morgan LARCHER, Roselyne PERENNOU, Nicole DIARD et Messieurs Jackie BURON, Dominique FEVRIER, Thomas GONSARD, Patrick NEGRE, Fidel REYES.

Etaient absents : Madame Véronique CHEVALIER, Soizic LARCHER

Pouvoir : Madame Soizic LARCHER à Madame Morgan LARCHER

9 conseillers présents, le quorum est atteint.

A été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Dominique FEVRIER

Conseillers en exercice : 11 – Présents : 9 – Votants : 10

L'ordre du jour était le suivant :

- 1/ approbation du précédent compte-rendu de conseil municipal
- 2/ Compte rendu des délégations et des commissions
- 3/ Permis de construire d'une nouvelle base logistique
- 4/ Ouverture d'un poste de secrétariat
- 5/ Décisions modificatives du budget
- 6/ Régie et remboursement de frais aux élus
- 7/ Questions diverses



MAUCHAMPS

République Française

1/ Approbation du précédent compte-rendu de conseil municipal

L'ensemble des membres présents approuvent le compte rendu du précédent conseil municipal du 3 septembre 2020.

2/ Compte rendu des délégations et des commissions

M. le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des dossiers qu'il suit. Il propose ensuite aux élus qui ont des retours à faire sur leurs délégations ou commissions de prendre la parole. Les informations données sont recueillies dans le tableau suivant :

<p>Maire Urbanisme, finances</p>	<ul style="list-style-type: none">● 1 conseil communautaire le 07/10/20 ayant pour objectif principal la mise au vote de convention dans le domaine du développement économique, de la culture et du maintien à domicile● Commission urbanisme réunie le 1 octobre 2020● Avancée sur le projet extension de la base : Détailé plus tard dans ce conseil municipal● Lotissement Rue St Eloi : Travaux d'aménagements commencés Pas d'avancées avec les pétitionnaires sur les points de divergence avec la commune. Il faut dire qu'ils sont dans leur bon droit mais dire aussi que ce projet porte atteinte au village. Un rdv en CCEJR doit se tenir afin d'y convier les différents services instructeur.● Antenne GRDF : découverte de conventions cadre et particulière signée par la Maire précédente en 2016 et janvier 2020 et permettant l'installation d'une antenne réceptrice – émettrice sur le garage (et en intérieur à la demande des ABF). Recherche des leviers qui nous restent pour revenir sur cette convention donnant de grandes largesses à GRDF.● Gens du voyage : échange avec les propriétaires terriens sur la réalisation d'une tranchée rendant les parcelles inaccessibles aux caravanes (avec participation financière de Mme Miniou, propriétaire de 2 des 5 parcelles)● Création de 3 commissions extra-municipale pour :<ul style="list-style-type: none">- travailler sur l'environnement dans notre village et notamment la réhabilitation de nos mares- concevoir une utilisation plus réfléchie et plus sécurisée de notre voirie- consulter et impliquer la jeunesse du villageCes commissions ayant pour but d'être force de propositions auprès du conseil municipal seront composées d'élus et d'administrés et n'auront aucun pouvoir décisionnaire.● Comité syndical du SIREDOM : nouveau Président● Sécheresse
<p>1^{er} adjoint Administration, finances</p>	<ul style="list-style-type: none">● Installation de la fibre le 12/10/2020 permettant une réduction de moitié du coût.● Suivi du dossier fibre : problème de passage de câble (fourreau écrasé) chez le particulier, brassage des prises non faits dans l'armoire, et boîtier fibre et câblage Orange non relié● Poursuite de la migration vers le nouveau logiciel de gestion communal (en attente de la convention avec la Préfecture)



MAUCHAMPS

République Française

	<ul style="list-style-type: none"> ● Reprise de la Régie ● 2 Mutations au secrétariat ● mise en conformité des situations administratives des employés (médecine du travail...) ● nouveau prestataire pour le ménage et nouveau contrat offrant plus de prestation à moindre coût
<p>2^{ème} adjoint Adjoint aux travaux et à l'aménagement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Travaux sur l'écoulement des eaux de pluie (pris en charge par la CCEJR) ● Travaux tranchées, stade, candélabres ● Travaux nettoyage de la mare des blés d'or qui était sèche ● Matinée travaux en cours d'organisation ● devis en cours pour garage et cimetière ● Convention avec St Sulpice pour le « prêt » de René Bon Djemah jusqu'à fin octobre ● Participation aux réunions de chantier du lotissement de la Guérinière
<p>3^{ème} adjoint Adjoint à la sécurité, à l'environnement, et aux devoirs de mémoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● devis d'entretien sécurité incendie : contrat en attente ● mise en place du contrôle des bouches incendie et notamment celles alimentant la base ITM ● commission devoir de mémoire réunie le 2/10/2020 ● commission environnement et cadre de vie à réunir pour : plantation, marché ● rencontre avec le SDIS ● réunion de prévention de la délinquance le 2/10/2020 : rôle des élus, sécurité, abus de faiblesse, redéfinition des rôles de la PM et de la gendarmerie, vidéoprotection ont été débattus ● projet monument aux morts : devis en cours pour recherche de subventions
<p>Commission COMMUNICATION M. Fidel Reyes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● En attente de l'arrivée de la fibre pour optimiser les besoins techniques de la mairie
<p>Commission LOISIRS-Animations Mme Roselyne PERENNOU</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Réussite du forum des associations et du pot de l'amitié ● aide au bon déroulement du salon du bien être ● cours de Country débuté le 7/10/2020 (20h45-21h45) ● Halloween le 31 octobre en préparation
<p>Commission AFFAIRES SCOLAIRES Mme Morgan LARCHER</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Absence de Mme Aurélie PICHOT (bus et garderie à Mauchamps matin et soir) : organisation de bénévoles pour y faire face ● Participation à la commission petite enfance, enfance et jeunesse : réflexion sur la reconquête de la jeunesse
<p>CCAS Mme Nicole DIARD</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● réuni le 24/09, annulation du goûter intergénérationnel et du repas des seniors, remplacé par une distribution de colis de fin d'année à cause de la crise sanitaire ● animation prévention des chutes en préparation avec l'UFOLEP



MAUCHAMPS

République Française

Commissions de la CCEJR	<ul style="list-style-type: none">● Culture : conseillères absentes, retour au prochain CM● Travaux : participation à la commission travaux à la CCEJR le 5/10/2020 qui avait pour but d'expliquer le fonctionnement du binôme commune - CCEJR
Commission des impôts directs M. Thomas GONSARD	<ul style="list-style-type: none">● RAS
Commission de révision des listes électorales Mme Morgan LARCHER	<ul style="list-style-type: none">● RAS

M. le Maire tient à remercier toute l'équipe municipale dont chacun des membres s'investie au-delà des engagements initiaux afin de faire face à la situation et aux très nombreux sujets à porter en urgence.

3/ Permis de construire d'une nouvelle base logistique

M. le Maire rappelle que ce dossier a été découvert après l'élection de mars 2020 et qu'aucune communication n'avait été faite à ce sujet par la commune et la communauté de communes.

M. le Maire rappelle la manière dont il a, accompagné de l'équipe municipale, menée la réflexion menant à proposer au conseil de se positionner sur ce projet :

- rencontres avec les dirigeants de la société Terra 1 ;
- rencontres avec les dirigeants d'ITM, locataires de la future base ;
- rencontre avec le conseil départemental ;
- rencontres avec le Président et les Vice Présidents concernés de la CCEJR ;
- échanges avec le service instructeur de la CCEJR ;
- présentation du projet aux Campusiens et extérieurs avant enquête publique lors d'une réunion publique en juin 2020 ;
- présentation de la décision prévue par le conseil municipal lors d'une réunion d'informations en octobre 2020 ;
- discussions au sein de la commission urbanisme ;
- lecture du rapport du commissaire enquêteur et prise en compte de ces recommandations ;
- présentation du PC en bureau communautaire.

M. le Maire donne ensuite lecture du projet d'arrêté de délivrance du permis de construire.



MAUCHAMPS

République Française

Il détaille ensuite la recommandation proposée par la commission urbanisme concernant l'implantation d'une noue dans la bande des 12m et propose qu'elle soit ajoutée à l'arrêté de délivrance du permis comme demandé par la commission.

Il ajoute que cette commission a aussi demandé que le PC ne soit signé qu'après réception du compte-rendu de la réunion au Conseil Départemental afin qu'une trace écrite de la conclusion de cette réunion (à savoir le pont de Mauchamps sur la N20 présente toutes les mesures de sécurité nécessaires à la validation de ce PC) soit ajoutée au dossier.

M. le Maire procède ensuite au vote de cette proposition. Avec 10 voix pour, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4/ Ouverture d'un poste de secrétariat

Mme GRIMA, 1^{ère} adjointe, présente la situation administrative des employées de la mairie.

Elle précise que nous avons reçu deux demandes de mutation et une demande de prolongement de disponibilité. La mairie sera donc sans secrétaire à partir du 14 novembre 2020.

Afin de combler ces départs, il est proposé l'ouverture d'un poste de secrétaire de mairie catégorie C de 21h/sem. Ce nombre d'heures a été fixé en fonction de critères observables depuis la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale. Ainsi ont pu être notamment mesurés :

- le temps d'accueil nécessaire pour accompagner le public se présentant en mairie ;
- le temps consacré à la gestion et la redistribution de l'ensemble du courrier reçu ;
- le temps nécessaire à la gestion budgétaire ;
- le temps nécessaire au suivi des dossiers d'urbanisme ;
- le temps nécessaire à la gestion administrative de la mairie et à la réorganisation imposée par la gestion précédente ;
- ...

Une fiche de poste détaillée a été élaborée.

De plus, Mme la 1^{ère} Adjointe ajoute que le coût de ce contrat de 21h devrait-être à peu près équivalent à celui de 14h en place actuellement.

M. le Maire procède ensuite au vote de cette proposition. Avec 10 voix pour, cette délibération est adoptée à l'unanimité.



MAUCHAMPS

République Française

5/ Décision modificative de budget

1^{ère} modification :

M. le Maire explique que M. le Comptable Public de la Trésorerie d'Etampes nous a demandé de reprendre la décision modificative de budget n° 20/2020 du 9 juillet 2020.

M. le Comptable Public de la Trésorerie d'Etampes précise « qu'il s'agit d'une réduction de crédit (en l'occurrence de 865€56) qui nous permet de faire un virement à la section d'investissement, et donc d'inscrire 865€56 en crédit d'investissement au compte 2158 ».

Il nous propose, pour la clarté de notre DM, le mode de présentation des écritures suivant :

FONCTIONNEMENT

dépense 023 : + 865.56

recette 6419 : + 865.56

INVESTISSEMENT

dépense 2158 : + 865.56

recette 021: + 865.56

M. le Maire procède ensuite au vote de cette proposition. Avec 10 voix pour, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} modification :

M. le Maire rappelle la décision prise lors du précédent conseil municipal à savoir que les dépenses relatives aux frais de formation des membres du Conseil Municipal d'un montant de 1567,56€, seront prélevées sur les crédits du compte 022 « Dépenses imprévus de fonctionnement ».

Il propose ensuite la décision modificative de budget suivante :

Budget de Fonctionnement – Dépenses : réduction de crédit du 022 de 1567,56€ au profit du 6535

M. le Maire procède ensuite au vote de cette proposition. Avec 10 voix pour, cette délibération est adoptée à l'unanimité.



MAUCHAMPS

République Française

6/ Régie et remboursement de frais aux élus

Mme la 1^{ère} Adjointe demande la remise en fonction de la régie.

Elle précise le rôle et le fonctionnement de celle-ci comme le stipule la délibération de création : organisation de festivités par la commission loisirs, culture et fêtes, achat de fournitures diverses, toutes menues dépenses occasionnelles.

Les dépenses réglées par des élus ou autres personnes pour les raisons mentionnées ci-dessus pourront se faire dans le cadre de cette régie.

Mme la 1^{ère} Adjointe propose que Mme Roselyne PERENNOU soit nommée régisseur titulaire et Mme Soizic LARCHER régisseur suppléante.

M. le Maire explique que cette procédure ne nécessite pas de délibération. Un arrêté sera pris. Ce point était donc consultatif et informatif.

7/ QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été posée.

La séance est levée à 22h20.